

Augmentation du capital annoncée

Tunisie Profilés Aluminium « TPR »

Siège social : Rue des usines Z.I Sidi Rézig, Megrine -2033- Tunisie

La société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 04 Juin 2012 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **2.000.000 dinars** pour le porter de **42.000.000 dinars** à **44.000.000 dinars**, et ce par incorporation de la réserve spéciale d'investissement.

Modalité de l'augmentation

Cette augmentation du capital est réalisée par l'émission de **2.000.000 actions nouvelles gratuites** de nominal un (01) dinar chacune. Ces actions sont attribuées aux détenteurs des 42.000.000 actions composant le capital social actuel, à raison d'une **(01) action nouvelle gratuite** pour vingt et une **(21) actions anciennes** et ce à partir du **25 juin 2012**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites

Les 2.000.000 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1er janvier 2012**.

Admission et cotation en Bourse

Les actions anciennes TPR seront négociables en Bourse, droit d'attribution détaché, à partir du **25 juin 2012**.

Les actions nouvelles gratuites seront admises et négociables en Bourse à partir du **25 juin 2012** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **25 juin 2012**.

Prise en charge par la STICODEVAM

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM à compter de la journée de bourse du **25 juin 2012**.